IFAS
IFSI CENTRE HOSPITALIER
BP 189
61305 L'AIGLE Cedex
☎ 02 33 24 95 70
Fax 02 33 24 95 71
E mail : ifsi@ch-laigle.fr

Devenir Aide- Soignant(e)

FORMATION CURSUS PARTIEL
FORMATION BAC PRO ASSP - SAPAT

Formation 2019– 2020

Conservez ce dossier jusqu'à votre inscription définitive

L'INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANT(E)S DE L'IFSI DE L'AIGLE

L'I.F.S.I. de L'Aigle est agréé depuis 1938 pour la formation des Infirmier(e)s. Il a assuré périodiquement des formations aides-soignantes en formation interne. En 2003, dans le cadre de l'augmentation nationale des quotas aides-soignant(e)s, et de la réglementation en vigueur, un agrément a été accordé pour 25 places accessibles aux ASHQ, aux candidats sous contrat de travail et aux candidats sélectionnés sur concours.

En 2015, un nouvel agrément permet d'accueillir 28 élèves dont 10 titulaires du baccalauréat professionnel SAPAT et ASSP.

La formation des infirmier(e)s et des aides-soignant(e)s est sous la responsabilité d'une même équipe.

L'équipe pédagogique permanente (directrice et cadres formateurs) met en œuvre le projet pédagogique qu'elle a élaboré, et sollicite, pour une part de l'enseignement, le personnel qualifié de l'établissement, mais également des intervenants extérieurs, du milieu libéral, ou d'établissements spécialisés. En plus de leurs connaissances, ils apportent leur expérience.

Les locaux ont été rénovés en 2010 : salles de cours, salles de travaux pratiques, salles de travaux de groupes. Les étudiants et élèves ont libre accès à Internet et à l'informatique.

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Les stages se déroulent au Centre Hospitalier de L'Aigle et dans les établissements extérieurs, un moyen de transport au moment de la formation est souhaitable.

La rentrée est fixée **le 02 septembre 2019**

LES EFFECTIFS PREVUS pour 2019:

CURSUS PARTIELS *: Personnes titulaires du diplôme d'auxiliaire de puériculture, du diplôme d'ambulancier ou du certificat de capacité d'ambulancier, du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, ou de la mention complémentaire d'aide à domicile, du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique et du titre professionnel d'assistante de vie aux familles, du diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social :*

5 places (dont 4 reports)

BACCALAUREAT SAPAT ou ASSP :

13 places

CONDITIONS DE SELECTION
« DISPENSES DE SCOLARITE »

Pour être admis à suivre la formation conduisant au diplôme d'Etat Aide-soignant, les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date de leur entrée en formation. Aucune dispense d'âge n'est accordée.

INSCRIPTION

La date limite de retour des **dossiers est fixée au 15 janvier 2019** par pli recommandé avec accusé de réception et d'un chèque de 52€ à l'ordre du trésor public correspondant au droit d'inscription au concours d'aide-soignant.

- ✓ ⚠ Le droit d'inscription reste acquis à l'IFAS en cas de désistement au concours ou de dossier incomplet.

CONDITIONS A REMPLIR

Le candidat doit justifier à la date du début des épreuves soit du :

- ✓ Baccalauréat ASSP ou certificat de scolarité pour les terminale ASSP
- ✓ Baccalauréat SAPAT ou certificat de scolarité pour les terminale SAPAT
- ✓ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale (DE AVS)
- ✓ Diplôme d'Aide Médico-psychologique (DE AMP)
- ✓ Diplôme d'Ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier (DE.A)
- ✓ Mention complémentaire d'aide à domicile (MCAD)
- ✓ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (DE AP)
- ✓ Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (TPAVF)
- ✓ Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (DEAES).

PIECES A FOURNIR

□ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport ou carte de séjour)

□ Photocopies du diplôme pour les bacheliers

□ Certificat de scolarité pour les candidats en classe de terminale

□ Dossier d'inscription dûment complété

□ 3 timbres au tarif prioritaire (pas d'enveloppe).

LES EPREUVES BAC SAPAT ou ASSP

1 – **Epreuve de dossier :**

Les éléments fournis dans le dossier doivent permettre au jury de se prononcer sur les aptitudes du candidat à suivre la formation d'aide-soignant(e) :

□ Lettre de motivation pour l'entrée en formation, manuscrite, format A4

□ Curriculum vitae informatisé

□ Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat SAPAT ou ASSP, copie des deux derniers bulletins scolaires de terminale.

□ Pour les candidats en terminale SAPAT ou ASSP, copie du dernier bulletin scolaire de première et du premier bulletin scolaire de terminale (si vous n'êtes pas en possession de votre premier bulletin scolaire de terminale, fournir les deux derniers bulletins de la classe de première).

□ Les deux dernières appréciations de stage validées par le lycée ou la MFR pour les candidats titulaires du baccalauréat ou en terminale

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU

2 – **Epreuve orale notée sur 20 points (durée 20 minutes)- (note éliminatoire <10/20)**
Elle consiste à un entretien individuel d'une durée de vingt minutes avec le jury pour les candidats **dont le dossier a été retenu.** Dans un premier temps, le candidat présente son parcours, puis le deuxième temps, est consacré aux échanges avec le jury afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation. Le jury final établit la liste de classement en fonction du nombre de places ouvertes.

PIECES A FOURNIR

□ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport ou carte de séjour)

□ Photocopies du titre, diplôme (DEAVS, DEAP, DEAMP, MCAD, TPAVF,DEA, DEAES) ou certificat obtenu

□ Dossier d'inscription dûment complété

□ 3 timbres au tarif prioritaire (pas d'enveloppe) en vigueur.

LES EPREUVES CURSUS PARTIELS

1 – **Epreuve de dossier :**

Les éléments fournis dans le dossier doivent permettre au jury de se prononcer sur les aptitudes du candidat à suivre la formation d'aide-soignant(e) :

□ Lettre de motivation pour l'entrée en formation, manuscrite, format A4

□ Curriculum vitae informatisé

□ Fournir au moins une attestation de travail avec appréciation récente ou la dernière. Dans la mesure où votre attestation de travail ne comporterait pas d'appréciation, vous devez faire établir sur papier libre, une appréciation par votre supérieur hiérarchique ou votre employeur.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU

2 – **Epreuve orale notée sur 20 points (durée 20 minutes)- (note éliminatoire <10/20)**
Elle consiste à un entretien individuel d'une durée de vingt minutes avec le jury pour les candidats **dont le dossier a été retenu.** Dans un premier temps, le candidat présente son parcours, puis le deuxième temps, est consacré aux échanges avec le jury afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation. Le jury final établit la liste de classement en fonction du nombre de places ouvertes.

RESULTATS DES EPREUVES

- ✓ **Les résultats des épreuves d'admission seront communiqués le lundi 06 mai 2019 à 14h00. Vous disposerez alors de 10 jours pour confirmer votre inscription.**

Les résultats des épreuves de sélection sont affichés au siège de chaque institut de formation concerné, dans un lieu accessible à toute heure à la consultation. Tous les candidats sont personnellement informés par écrit de leurs résultats. Si dans les dix jours suivant l'affichage, un candidat classé sur la liste principale ou sur la liste complémentaire n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, il est présumé avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste complémentaire et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur cette dernière liste.

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées. Cependant un report d'admission d'un an, renouvelable une seule fois, est accordé de droit par le directeur de l'Institut, en cas **de congé de maternité,** de **rejet d'une demande de mise en disponibilité** ou pour **garde de son enfant** ou d'un de ses enfants, âgé de moins de quatre ans. Un report d'admission d'un an, renouvelable deux fois, est accordé de droit par le directeur de l'Institut, en cas de **rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale** ou de **rejet d'une demande de congé individuel de formation** ou de **congé de formation professionnelle**.

En outre, **en cas de maladie**, **d'accident**, ou si le candidat apporte la preuve de tout **autre événement grave** lui interdisant d'entreprendre ses études au titre de l'année en cours, un report peut être accordé par le directeur de l'Institut.

Toute personne ayant bénéficié d'un report d'admission doit confirmer son intention de reprendre sa scolarité à la rentrée suivante, au plus tard trois mois avant la date de cette rentrée.

Le report est valable pour l'institut dans laquelle le candidat avait été précédemment admis.

L'application des dispositions du présent article ne peut donner lieu à un report de scolarité d'une durée supérieure à trois ans.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Depuis la rentrée de septembre 2007, le conseil régional de Basse – Normandie a mis en place la gratuité du coût pédagogique des études d'aides-soignants pour les personnes demandeurs d'emploi ou en poursuite de cursus scolaire.

- **Pour les salariés, veuillez faire des démarches auprès de votre employeur afin de bénéficier d'une prise en charge ou d'un congé individuel de formation.**

- Vous trouverez en dernières pages un dossier concernant votre financement qui est à renseigner impérativement pour que votre dossier d'inscription soit complet et retenu.

DROITS DE SCOLARITE :

Coût par semaine : **349 Euros (*tarif de 2018)***

- N'hésitez pas à prendre contact auprès de votre employeur, ANPE, Mission Locale, PAIO, dont vous dépendez.

- Si vous êtes admis à suivre la formation, nous vous ferons parvenir des dossiers de demandes de bourses Régionales dont les attributions sont soumises aux conditions de ressources.

ASSURANCES :

Pour information :

- L'assurance maladie est obligatoire.
- Une assurance complémentaire (Mutuelle complémentaire) est indispensable.

- Selon l'instruction du 05 juillet 2010, les frais d'assurance de responsabilité civile sont à la charge des élèves. Il appartient à ceux-ci de souscrire un avenant limité dans le temps auprès de la compagnie d'assurance qui gère leur contrat « multirisque habitation – responsabilité civile » ou celui de leurs parents. Le choix du montant des garanties assurées relève dorénavant de la seule responsabilité des candidats. Les candidats doivent être garantis pour l'ensemble des risques suivants couvrant la responsabilité civile, tant lors du stage que des trajets occasionnés par celui-ci :
  - Accidents corporels causés aux tiers ;
  - Accidents matériels causés aux tiers ;
  - Dommages immatériels.

TENUES DE STAGE :

Au Centre Hospitalier de L'Aigle, le personnel hospitalier est identifié par un badge, un code couleur permet d'identifier certaines fonctions.
Pour les élèves aides-soignants, l'I.F.S.I. a choisi des ensembles « tunique pantalon » de couleur blanche.
Nous préconisons l'achat de quatre tenues.

Les commandes seront prises par le fournisseur avant la rentrée à **une date qui sera précisée ultérieurement à l'I.F.S.I.** L'essayage est indispensable.

Le règlement se fait à la commande, par chèque bancaire à l'ordre du fournisseur. Les élèves pris en charge par un employeur doivent se renseigner préalablement sur le remboursement éventuel de ces frais.

Environ : 80.00 € pour 4 tenues femmes ou hommes *(Tarif 2018)*

Les tenues de stage sont entretenues gratuitement par la blanchisserie hospitalière de L'Aigle.

BOURSES :

Elles peuvent être accordées, sous conditions de ressources.
Les élèves domiciliés dans l'Orne peuvent aussi demander une bourse départementale. Les dossiers sont à demander au secrétariat de l'IFAS
Bourse Régionale : à faire sur internet site CROUS REGION NORMANDIE

FOYER :

Faire une demande écrite lors de votre inscription définitive si vous êtes intéressé(e).
Ce sont des chambres de 11 m^2, tarif 2018 : 150€/mois, toutes charges comprises. Cuisine et sanitaires en commun.

REPAS :

Le midi, les élèves peuvent prendre le repas au self (coût du repas : environ 3.50 €)

FOURNITURES SCOLAIRES ET DE STAGE :

POUR LA RENTREE :

- Classeurs ou chemises à votre convenance pour les cours
- Porte revues (60 vues)
- Papier
- Crayons feutres pour tableau de papier – 3 couleurs variées –
- Fournitures diverses : colle, ruban adhésif
- Une blouse blanche marquée au nom de l'élève (salle de travaux pratiques) modèle indifférent, mais de préférence à manches courtes
- Livres : aucun achat n'est imposé. Possibilité de réductions dans le cadre des commandes groupées au niveau de l'I.F.S.I.

POUR LES STAGES :

- Stylos à bille – prévoir 4 couleurs (noir, bleu, rouge, vert)
- Un cadenas à code
- Une montre indiquant les secondes

- Chaussures blanches silencieuses
- Ciseaux à bouts ronds

} *Possibilité de commande par l'amicale du Centre hospitalier avec réduction.*

CONDITIONS D'APTITUDE ET DE VACCINATION

Art. 13 – **L'Admission définitive** dans un Institut de formation d'aides-soignants est subordonnée :

1 – à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat médical par un médecin agréé, attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;

2 – à la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations con forme à la règlementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Il est conseillé de planifier assez tôt les vaccinations

*Afin d'être à jour à la rentrée, **surtout pour l'hépatite B** dont l'efficacité doit être contrôlée par 1 dosage d'anticorps anti HBS 4 à 6 semaines après la 3ème injection.*

FICHE D'INSCRIPTION PARCOURS PARTIEL
(à remplir lisiblement, en MAJUSCULES)

Réservé à l'IFAS
N° dossier : .....
□ Droits d'inscription
□ Copies diplômes
□ Pièce d'identité

Nom de famille (majuscules) : .....
Prénoms (majuscules) : .....
Nom d'usage (majuscules) : .....
Né(e) le : ..... à (majuscules) : .....
Sexe : Masculin □ Féminin □
Adresse (majuscules) : .....
Code postal : ..... Ville : .....

Téléphones :

Personnel : ..... Portable : ..... Travail : .....
Courriel (mail) : .....

CANDIDATS POUVANT ETRE EN DISPENSE DE CERTAINS MODULES DE FORMATION

Je suis titulaire du :	**Je m'inscris :**
□ BACCALAUREAT Professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne « ASSP » □ BACCALAUREAT Professionnel « Services aux personnes et aux territoires » SAPAT	□ Aux épreuves du concours pour une formation de 10 mois. ***Si vous choisissez la formation complète, reportez-vous au dossier d'inscription « formation complète »*** □ Aux épreuves de sélection pour une formation avec dispenses

Je suis en classe de terminale du :	**Je m'inscris :**
□ BACCALAUREAT Professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne « ASSP » □ BACCALAUREAT Professionnel « Services aux personnes et aux territoires » SAPAT	□ Aux épreuves du concours pour une formation de 10 mois. ***Si vous choisissez la formation complète, reportez-vous au dossier d'inscription « formation complète »*** □ Aux épreuves de sélection pour une formation avec dispenses

Je suis titulaire du :	Je m'inscris :
□ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture □ Mention complémentaire aide à domicile □ Diplôme d'aide médico-psychologique □ Diplôme d'auxiliaire de vie sociale □ Diplôme ou certificat de capacité d'ambulancier □ Titre professionnel d'assistance de vie aux familles □ Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social	□ Aux épreuves du concours pour une formation de 10 mois. ***Si vous choisissez la formation complète, reportez-vous au dossier d'inscription « formation complète »*** □ Aux épreuves de sélection pour une formation avec dispenses

SITUATION PROFESSIONNELLE

□ Poursuite de formation initiale	□ Demandeur d'emploi non indemnisé
□ Demandeur d'emploi indemnisé	□ Salarié

Je soussigné(e) : ....., atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus, certifie avoir pris connaissance des modalités de sélection et m'engage dans le cadre d'un parcours complet à suivre l'ensemble des unités de formation.

J'accepte que mon identité paraisse à la publication des résultats sur le site de la DRDJSCS et du Centre Hospitalier de L'Aigle : □ OUI □ NON

Fait à : ..... Le : .....

Signature du candidat ou de son représentant légal,

Notice à conserver

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Avant d'entrer en institut de formation sanitaire ou sociale en Normandie, vous devez impérativement vous assurer du mode de financement de votre formation et de vos ressources(1) pendant la durée de votre formation

Au moment de la publication des résultats, VOUS ETES	QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?*
Salarié (employeur **public** ou **privé**)	Votre employeur ou son OPCA
Demandeur d'emploi éligible au CIF CDD	Votre OPACIF (exemple : Fongécif, Uniformation, ….)
- En poursuite de scolarité (vous n'avez pas interrompu votre scolarité) - En service civique - Salarié avec un contrat de travail inférieur à 20h/semaine - Demandeur d'emploi non éligible au CIF CDD	La Région Normandie
Dans une autre situation	Vous-même

** sous réserve de modification des règles de financement régionales*

Votre situation sera appréciée
au moment de votre confirmation d'entrée en formation

En cas de non production des pièces demandées dans les délais impartis, **le coût de la formation vous sera facturé**

(1) Ressources : bourse régionale sur critères sociaux, allocation chômage, maintien de rémunération, …

RÉGION NORMANDIE

Renseignements :

le numéro vert
de la formation professionnelle
en Normandie

N°Vert 0 800 05 00 00

FINANCEMENT DE LA FORMATION

DECLARATION DE SITUATION

Liste des pièces à fournir

POURSUITE DE SCOLARITE (scolarité sans interruption)
Etablissement fréquenté et diplôme préparé Année scolaire 2017/2018 : ..... Année scolaire 2016/2017 : ..... Année scolaire 2015/2016 : ..... Année scolaire 2014/2015 : ..... Année scolaire 2013/2014 : ..... Année scolaire 2012/2013 : ..... Année scolaire 2011/2012 : ..... *Justificatifs à fournir : tous vos certificats de scolarité depuis le lycée, sauf pour les lycéens (uniquement le certificat de l'année scolaire en cours)*
DEMANDEUR D'EMPLOI
N° identifiant Pôle-emploi : ..... Dernier emploi occupé : ..... Date de début de contrat : ..... Date de fin de contrat : ..... *Justificatifs à fournir : une des attestations de Pôle-emploi, disponibles sur le site de pole-emploi.fr à partir de votre espace personnel, à savoir :* ✓ *l'attestation de paiement qui indique les derniers paiements perçus,* ✓ *l'attestation des périodes indemnisées qui restitue toutes les informations détaillées concernant votre indemnisation,* ✓ *l'avis de situation qui renseigne précisément l'état d'avancement de votre dossier (si vous êtes non indemnisés),* ✓ *l'attestation Loi de finances qui reprend vos périodes d'inscription en continu.* *Important : votre attestation devra justifier d'une inscription à Pôle-emploi en cours de validité.*

RÉGION NORMANDIE

SALARIE
☐ Contrat à durée déterminée ☐ Contrat à durée indéterminée ☐ Contrat aidé ☐ Autres : ..... Temps de travail : ☐Temps complet ☐Temps non complet (..... heures/semaine) Type d'employeur : ☐Fonction Publique Hospitalière ☐Fonction Publique de l'Etat ☐Fonction Publique Territoriale ☐Employeur privé/associatif Financement de la formation : ☐CIF ☐OPCA ☐EMPLOYEUR ☐AUTRE (préciser, *y compris si en attente de réponse* : .....) *Justificatifs à fournir : contrat de travail en cours et attestation de prise en charge par l'employeur/OPCA/OPACIF*
AUTRE SITUATION
☐ Service civique *(joindre un justificatif)* ☐ Autres Préciser : .....

LES PIECES JUSTIFICATIVES DOIVENT **IMPERATIVEMENT** ETRE JOINTES A CE DOCUMENT ET RETOURNEES A L'INSTITUT DANS LES MEMES DELAIS QUE LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION
TOUTE DECLARATION DE SITUATION INCOMPLETE OU NON REMISE DANS LES DELAIS ENTRAINERA LA NON PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION PAR LA REGION.

Je soussigné(e), M./ Mme ..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

Date et signature du candidat :

Date et signature des parents ou tuteurs pour les candidats mineurs :

RÉGION NORMANDIE